#### Procès-verbal du conseil de la





Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par vidéoconférence le mercredi 14 juillet 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux et le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

Sont également présents, monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Linda Laplante, secrétaire de direction.

Est absent, le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

# 1. <u>BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET</u> OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Patrick Bousez rappelle que conformément aux directives du gouvernement pour les mesures d'encadrement des séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

21-07-14-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Daniel Beaupré

APPUYÉ PAR : monsieur Yvon Bériault et résolu

d'ouvrir la séance à 20 h 10.

Proposition adoptée.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-07-14-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Yvan Cardinal

APPUYÉ PAR : monsieur Pierre Lalonde et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

## 3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

# 4. <u>BAIL ENTRE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET LE CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES: AUTORISATION</u>

CONSIDÉRANT le dépôt, par monsieur Guy-Lin Beaudoin directeur général, du bail à intervenir entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, pour une période initiale de 10 ans renouvelable pour un autre 5 ans;

#### Procès-verbal du conseil de la





CONSIDÉRANT QUE le loyer annuel est fixé à 40 000 \$ avant taxes, incluant les frais d'électricité et d'utilisation des aires communes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges de s'engager à soutenir, jusqu'à la rétrocession de l'immeuble ou la vente de l'immeuble, pour une période de 5 ans, le Centre d'archives de Vaudreuil Soulanges à hauteur de 62 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer ledit bail;

POUR CES MOTIFS,

21-07-14-03

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Danie Deschênes APPUYÉ PAR : madame Julie Lemieux et résolu

d'autoriser le préfet et le directeur général signer le bail entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges. Le tout en fonction du bail déposé à la réunion extraordinaire du 14 juillet 2021;

de prévoir dans les budgets 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026, une aide financière de 62 000 \$ par année au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges;

d'autoriser le directeur général et le comité des bâtiments à accompagner le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges afin d'obtenir une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin d'acquérir d'ici 5 ans, l'immeuble de la MRC sis au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe.

### Proposition adoptée.

## 5. <u>CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</u>

21-07-14-04

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

que la séance soit levée à 20 h 17.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ

Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN

Directeur général et secrétaire-trésorier